

# Le Régional

L'ACCENT DE VOTRE RÉGION



© C. Demey

## Ados à la tête d'un quatre étoiles

Du 27 au 29 janvier 2012, des élèves de VSG et VSO de Blonay-St-Légier et leurs correspondants alémaniques prendront les commandes de l'Hôtel Préalpina. page 10

## Du haut débit à Chardonne

Le mouvement «Chardonne sans parti» veut obliger la Municipalité à équiper toutes les habitations de Chardonne et du Mont-Pèlerin du haut débit internet. page 13

## Géothermie profonde à Lavey

Les travaux visant à pomper de l'eau à 110° pourraient commencer en 2012. Objectif: fournir de la chaleur à 1'200 foyers et de l'électricité à 600 ménages. page 25

Du 23 au 30 novembre 2011 - N° 589 Lausanne, Lavaux, Riviera, Chablais



DR

## OPINION

### Menteurs, tricheurs et violents

Avez-vous entendu la nouvelle, samedi soir 12 novembre, au journal de la TSR? On y signalait l'organisation, par je ne sais plus quel groupement, d'un cours de «désobéissance civile non-violente». Ce cours permet d'apprendre je cite: «comment entarter des personnes, séquestrer des patrons et détruire des cultures OGM!» Vous appelez cela «non-violence»? Un des participants interrogés a toutefois déclaré ne pas vouloir séquestrer des patrons, car il qualifiait cela de violence. Et le reste? Un autre participant, également interpellé, a expliqué que ce cours de «désobéissance civile» (sic) devait développer la «non-violence et la défense de la démocratie» (re-sic) Mais de qui se moque-t-on? Serons-nous assez crétiens pour croire ces mensonges, cette tricherie sur le vocabulaire, cette fausse candeur? Encore un petit effort et le meurtre ne sera plus qu'une «incivilité». La menace totalitaire commence par l'altération du sens des mots!

Suzette Sandoz

## La fresque de la discorde

Dans le souci de rendre son entrée plus attractive et moderne, le théâtre de l'Octogone, à Pully, a recouvert cette fresque d'un panneau blanc. Une décision prise par les autorités sans même avertir l'auteur de cette œuvre trentenaire, le peintre pullièran Jean Lecoultre. Au Conseil communal, le sujet se transforme en polémique, par l'intermédiaire d'une interpellation explosive qui réclame le rétablissement de la fresque. Le syndic Gil Reichen, qui réfute un mépris de l'œuvre, justifie ce choix par la nécessité de dynamiser l'établissement culturel. page 7

Régions 5 à 25 | Culture 28 et 29 | Sports 26 et 27 | Agenda 38 et 39

Berdoz fête son **50<sup>e</sup>** anniversaire

profitez du **50%** de rabais

offert sur **50** articles exposés

Chez berdoz il y a toujours un **+**

Financement berdoz

**Miele** COMPETENCE CENTER

**berdoz** ELECTRO-MENAGER SA

Clergère - Av. de Lavaux 63 - 1009 Pully 013

**Miele** **Electrolux** **Bauknecht** **SCHULTHESS** **SIEMENS** **BOSCH** **AEG**

Autant de bonnes raisons de nous rendre visite! Tél 021 728 30 28 www.berdoz.ch info@berdoz.ch

# Géothermie à Lavey: le bout du tunnel ?

**Energie** Vaud et Valais se mettent d'accord sur le projet de géothermie profonde visant à pomper de l'eau à 110°. Il permettra de fournir de la chaleur à 1'200 foyers et de produire de l'électricité pour 600 ménages. Les travaux pourraient commencer en 2012.

Cela fait une année que le projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP) a été mis à l'enquête publique. Deux oppositions ont provoqué l'inertie du dossier jusqu'à aujourd'hui: l'une déposée par le canton du Valais, l'autre par les Bains de Lavey. Or, la situation semble enfin bouger, comme le confirme le géologue vaudois Jean-Daniel Dubois, du Service des Eaux, Sols et Assainissement (SESA): «Une discussion a eu lieu récemment entre les cantons de Vaud et du Valais, le syndicat de Saint-Maurice et celui de la commune de Lavey-Morcles; une convention a été trouvée, mais elle doit encore être paraphée».

## «La loi est très claire»

Toutefois, si les acteurs des négociations reconnaissent avoir trouvé un terrain d'entente, difficile d'en savoir plus sur le fond des discussions. Selon la loi fédérale sur les cours d'eau, le point de jaillissement de l'eau détermine à qui elle appartient. Mais du côté du Valais, on évoquait la loi minière de 1852, considérant la source de chaleur comme un gisement commun aux cantons de Vaud et Valais. Cet argument n'a pas été retenu, selon Antoine Lathion, juriste du SESA: «Nous ne sommes pas entrés en matière sur le point de captage, la loi est très claire. Par contre, le Valais avait la crainte que l'exploitation

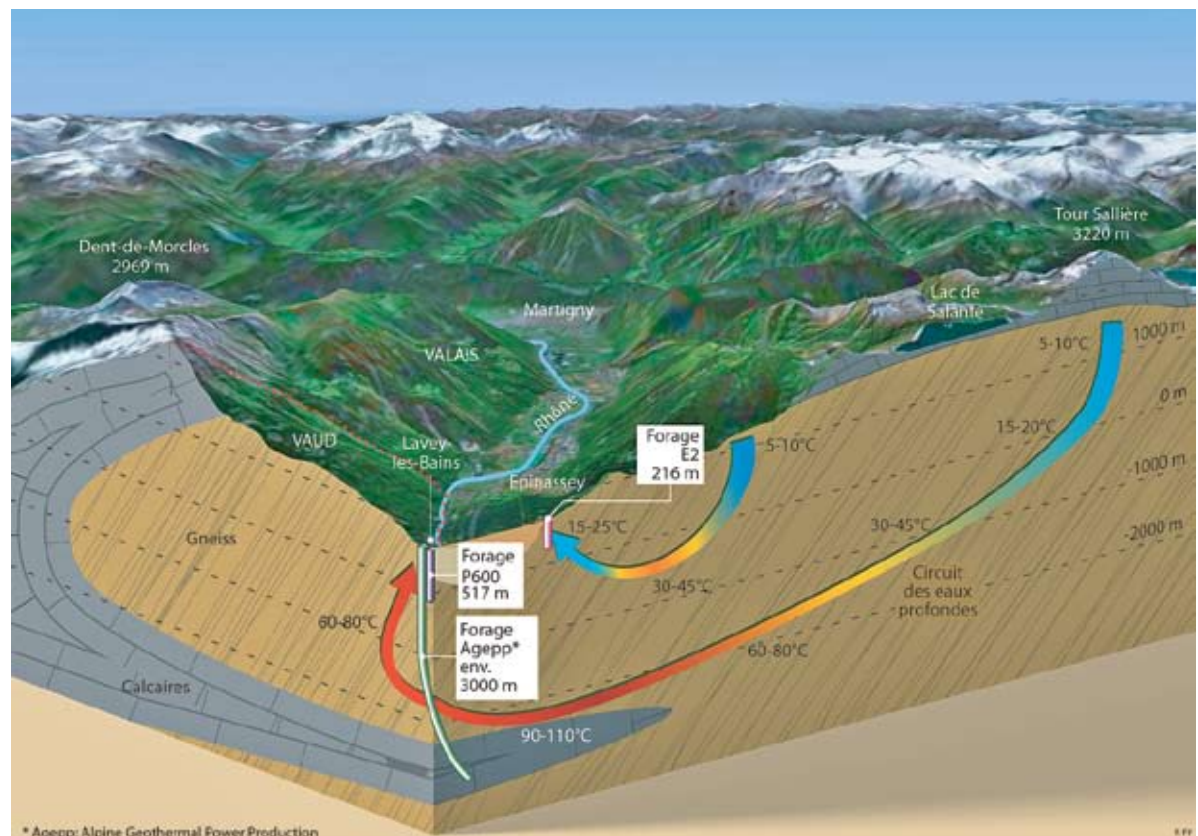
**«Nous demandons des garanties sur la pérennité de l'approvisionnement et sur la qualité de l'eau».**

*P. Lukaszewski,  
directeur des Bains de Lavey*

de la nappe ne soit mal faite, et que cela nuise à la pérennité de la source; nous avons amené des garanties». L'accord trouvé va donc déboucher prochainement sur une levée de l'opposition du Valais. Par contre, celle des Bains de Lavey est encore pendante. Pourtant, le directeur du centre thermal, Pierre Lukaszewski reconnaît: «Nous avons tous intérêt à trouver une solution consensuelle rapidement».

## Pour quelles conséquences?

Les Bains de Lavey ont un droit de superficie jusqu'en 2049. D'après



C'est en bordure du Rhône, sur la commune de Lavey-Morcles, qu'un forage de 2'300 à 3'200 mètres de profondeur sera effectué, pour capter de l'eau encore plus chaude que celle extraite aujourd'hui de deux puits existants, profonds de 200 et 600 mètres. PFY

le président du comité de pilotage AGEPP Jean-Marc Narbel, «il faut que ce nouveau forage se fasse, pour améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau thermale, qui serait difficilement assuré jusqu'à cette date avec les deux puits actuels». Le directeur des Bains de Lavey Pierre Lukaszewski affirme que l'opposition ne porte pas sur l'opportunité de réaliser un forage, ni sur les bénéfices que l'on pourrait en tirer: «Notre préoccupation est de savoir quelles conséquences ce forage aura sur les deux puits existants. Nous demandons des garanties sur la pérennité de l'approvisionnement et sur la qualité de l'eau, qui sera forcément différente, puisque captée bien plus en profondeur.» Des négociations sont en cours avec CESLA SA, également sur le prix de l'eau, la convention existant depuis dix ans devant être adaptée. «Il y aura de nouvelles discussions fin novembre, nous avons tous intérêt à trouver une solution consensuelle rapidement» ajoute Pierre Lukaszewski. Si ces discussions aboutissent, les travaux pourront commencer au premier trimestre 2012.

Valérie Passello

## Une première Suisse, avec de l'eau à 110°

C'est en bordure du Rhône, sur la commune de Lavey-Morcles, qu'un forage de 2'300 à 3'200 mètres de profondeur sera effectué pour capter de l'eau encore plus chaude que celle extraite aujourd'hui de deux puits existants, profonds de 200 et 600 mètres. Un projet pionnier en matière de géothermie, qui devrait permettre de pomper de l'eau à 110°C en exploitant les aquifères profonds, c'est-à-dire des roches fissurées contenant de l'eau géothermale. But: fournir de la chaleur à 1'200 foyers des agglomérations de Lavey et Saint-Maurice, via une installation de chauffage à distance, et produire de l'électricité pour 600 ménages. Après cette première exploitation, la température de l'eau s'élèvera encore à env. 50°C: la chaleur résiduelle sera valorisée pour alimenter Armasuisse et les Bains de Lavey. Une pisciculture et des serres pourraient aussi être installées. Selon le site internet www.agepp.ch, en dehors de la production d'électricité, l'essentiel de l'activité de la centrale de géothermie se déroulera en sous-sol, ce qui n'engendrera que très peu de nuisances.

Publicité

CONSEIL D'ETAT

PIERRE-YVES RAPAZ

27 novembre

JE SUIS PRÊT!

facebook.com/rapaz2011

CENTRE DROITE VAUDOIS www.pierreyvesrapaz.ch